

CANTON DE VEZINS DE LEVEZOU

BULLETIN CANTONAL 3

Pour la vie locale et nos collectivités, 2008 promet d'être une année importante. Les 9 et 16 mars prochains, tous les Français désigneront leurs élus municipaux et dans la moitié des cantons, ils voteront pour leur élu au Conseil Général.

Cela signifie que le mandat que vous m'avez confié pour vous représenter et représenter le canton de Vezins de Lévézou au Conseil Général de l'Aveyron est déjà à mi-parcours.

C'est donc le moment de faire un point étape en guise de coup d'œil dans le rétroviseur de ces quatre années, tout en conservant en ligne de mire les projets à venir, et les nombreux changements annoncés dans le paysage politique et institutionnel de notre département. Ce bulletin est consacré à la fois à ce regard rétrospectif et aussi à la présentation de réflexions nouvelles. Il ne se veut pas exhaustif puisqu'il fait suite aux numéros des années passées.



Comme dans les précédentes éditions, le classement des informations contenues dans ce bulletin reflète les différentes facettes de ma mission. Il y est d'abord question de l'activité du Conseil Général au plan départemental, en mettant en exergue quelques unes des décisions marquantes pour l'Aveyron. Ensuite, un 'zoom' sur notre canton permet de mieux comprendre les traductions pratiques de ces politiques. Enfin, au plan local, le canton est un espace d'échanges et de projets entre les communes, notamment, qui donne lieu à des réalisations qui nous concernent au quotidien.

Avant de vous laisser découvrir ces quelques articles, en ces premiers jours de 2008, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur. Je continuerai au cours de cette nouvelle année à mettre mon énergie et mes convictions au service de notre canton, auprès de vous tous qui le faites vivre. Je vous renouvelle l'expression de mon dévouement.

Arnaud VIALA

PERMANENCES CANTONALES

Les dates de mes prochaines permanences sont les suivantes :

- *mercredi 16 janvier 2007 de 10h à 12h à Saint Laurent*
- *vendredi 25 janvier de 14h à 16h à Saint Léons*
- *vendredi 1er février de 14h à 16h à Ségur*
- *mercredi 6 février de 10h à 12h à Vezins.*

Vu que des contraintes de dernière minute peuvent me conduire à les modifier, elles sont toujours confirmées par voie de presse et par affichage dans les mairies.

En dehors de ces moments, je suis toujours joignable et disponible pour vous rencontrer. Mes numéros sont les suivants : portable : 06 10 77 71 70, domicile : 05 65 58 89 01, par fax au 05 65 60 93 12 et par mail : arnaudviala@aol.com.

LE CONSEIL GENERAL DE L'AVEYRON EN CHIFFRES

LE CONSEIL GENERAL ET LES ROUTES

Avant les lois de décentralisation, les Conseils Généraux étaient surtout connus pour leurs compétences en matière de voirie. Si les missions de la collectivité départementale se sont aujourd'hui étendues à d'autres domaines, les routes n'en demeurent pas moins une dimension importante.

Voici quelques repères :

- le Conseil Général de l'Aveyron possède environ 6000 kilomètres de routes dont il assure la modernisation, l'entretien, le déneigement...
- Le Conseil Général de l'Aveyron possède aussi plus de 1200 ponts et ouvrages d'art qu'il vérifie, surveille, modernise, entretient.
- Ces quelque 6000 kilomètres de route sont classés en quatre catégories en fonction de leur importance et de leur fréquentation : le réseau de catégorie A (environ 240 kilomètres) est en continuité du réseau national et d'ailleurs composé essentiellement d'anciennes routes nationales. Le réseau B (environ 240 kilomètres également) constitue le réseau structurant infra départemental. Par exemple, la D 911 (Rodez-Millau par Pont de Salars) fait partie du réseau B. Le réseau C (900 kilomètres) a pour mission d'assurer le décloisonnement économique, par la liaison avec les principales zones d'activité, et le chef lieu du département. Enfin, les routes D et E constituent le réseau de proximité. Elles représentent 5000 kilomètres.
- Compte tenu de la taille du département de l'Aveyron et de son relief particulièrement difficile, on parle désormais d'itinéraires plutôt que de portions de routes, et surtout, il convient de raisonner en temps de parcours et non plus en kilomètres.
- Le département de l'Aveyron est aujourd'hui longé par l'A75 qui en dessert toute la partie est et en fonction de laquelle des aménagements ont été faits, comme par exemple la D 29 de Saint Léons à l'échangeur de la Gamasse.
- La volonté forte, depuis de nombreuses années, est de transformer la RN 88 en 2 fois 2 voies afin de relier l'A75 à l'A20 via Rodez et de permettre ainsi le désenclavement de tout le centre de l'Aveyron. Ce chantier important devrait débuter dans les mois à venir mais il est encore suspendu aux dernières décisions financières dans le cadre d'un Partenariat Public Privé associant Etat, Région, Département, et entrepreneurs, et aussi à l'avancement du dossier dans les départements et territoires voisins.
- D'autres grands chantiers verront le jour prochainement, et en particulier la déviation de Pont de Salars qui nécessite la construction d'un viaduc aussi haut et aussi long que celui de Bourran à Rodez.
- Les agents techniques du Conseil Général, qui assurent chaque jour la surveillance et l'entretien de ce réseau sont présents partout grâce à un maillage départemental étroit. Les services sont organisés en subdivisions et en centres d'exploitation comme celui de Vezins.
- En 2005, face à l'augmentation du nombre d'agents liée à la décentralisation, le Conseil Général a décidé de regrouper l'ensemble de ses services techniques centraux dans un même lieu. Un centre technique départemental (bureaux, garages, laboratoires) est actuellement en cours de construction à Flavin. Il doit ouvrir ses portes en 2009.
- Le Conseil Général consacre chaque année 60 millions d'Euros au réseau routier départemental.

SCHEMA DEPARTEMENTAL VIEILLESSE ET HANDICAP 2008-2013

Le premier grand domaine d'intervention du Conseil Général de l'Aveyron est le secteur social. Plusieurs volets sont concernés allant du Revenu Minimal d'Insertion à l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie en passant par les conventions tripartites avec les maisons de retraite et les prestations spécifiques.

L'ensemble des actions du Conseil Général dans ce domaine sont guidées par un plan pluriannuel (5 ans) établi par le Conseil Général en lien avec les services de l'Etat et les autres institutions compétentes en la matière. Le précédent schéma couvrait une période allant jusqu'au début de l'année 2009, mais le choix a été fait d'anticiper cette échéance pour conduire un travail de concertation, à l'échelle départementale, sur les orientations à prendre pour les années à venir, de manière à coller au plus près de la réalité démographique et sanitaire du département. L'Aveyron a aussi pris le parti de réfléchir conjointement au sujet du vieillissement et à celui du handicap, tant ces deux phénomènes sont liés, et trop souvent indissociables.

La méthode de travail retenue pour l'élaboration du nouveau schéma a été celle de la concertation, avec un comité de pilotage large rassemblant plus de 70 acteurs directement concernés, et avec pour outils des enquêtes auprès des catégories de population ciblées et des différentes structures d'accueil.

Il ressort de ce travail de plusieurs mois 9 axes prioritaires déclinés en 25 fiches action. Les 9 thèmes sont les suivants :

- Améliorer le dispositif de maintien à domicile
- soutenir les aidants naturels
- Développer la prise en charge des malades d'Alzheimer et de pathologies apparentées
- Poursuivre les efforts de qualité de la prise en charge en établissement
- Développer une offre diversifiée d'accueil
- Répondre à la problématique du handicap psychique
- Mieux articuler accompagnement social du handicap et insertion professionnelle
- Favoriser la politique de formation
- Promouvoir l'information et la communication

Ce sont là les bases des décisions qui seront à prendre au cours de la période 2008-2013.

Le groupe de travail s'est notamment penché sur les démarches innovantes et expérimentales comme celle de notre canton autour des résidences inter générations. Les élus présents au moment de la gestation de ces projets avaient eu une vision avant-gardiste en privilégiant cet intermédiaire entre le maintien à domicile et l'établissement médicalisé.

Les dispositions du nouveau schéma ouvrent une possibilité de meilleure prise en compte au niveau départemental des problématiques qui pèsent sur les communes rurales telles que les nôtres dans la mise en oeuvre au quotidien d'une palette de services élargie et de qualité.

LE CONSEIL GENERAL ET NOTRE CANTON

Ponts de Pouly et de Matrassou sur la D 29 à Ségur.

L'itinéraire D 29 est crucial pour Ségur, pour notre canton, et pour la vallée du Viaur. A partir de février 2008 et jusqu'en juin, nos habitudes vont être perturbées par d'importants travaux sur les ponts de Pouly (en face de la station service de Ségur) et Matrassou (dans la courbe près de l'ancienne laiterie) qui vont nécessiter la fermeture totale de la route départementale pendant une durée de quatre mois. C'est le prix à payer pour ces travaux nécessaires mais lourds qui vont consister à élargir les deux ouvrages et à réduire la courbe du Pont de Matrassou.

Le Pont de Pouly, que chacun connaît comme un goulot d'étranglement, va être entièrement dégarni pour recevoir une nouvelle dalle, beaucoup plus large, permettant le croisement en toute sécurité et le passage de piétons en bordure. C'est l'entrée nord de Ségur qui va s'en trouver grandement améliorée. Le Pont de Matrassou, quant à lui, va être élargi sur son côté gauche dans le sens Millau-Rodez, et renforcé.

Au total, ce sont plus de 850 000 Euros de travaux qui sont engagés sur ces deux ouvrages.

Des itinéraires de déviation vont être signalés et toutes les modifications nécessaires au niveau des transports scolaires prises en charge. Par avance, merci de votre compréhension pendant cette période de travaux ; tout sera fait pour limiter au maximum la gêne aux usagers.

Prochain projet d'amélioration du réseau routier : la départementale 654 entre la D29 (4 routes) et la D 911.

Internet à haut débit

Dans le précédent numéro de ce bulletin, il était question du déploiement de la technologie ADSL sur l'ensemble du département de l'Aveyron, et sur les communes du canton. Cette phase est terminée et a permis d'équiper aux standards ADSL tous les centraux téléphoniques du territoire. Ainsi, toutes les habitations ou installations situées à moins de 3.5 ou 4 kilomètres du central téléphonique qui les desservent peuvent recevoir l'internet à haut débit par le réseau téléphonique moyennant un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès. Cependant, compte tenu de l'éparpillement des zones habitées et du relief, nombre d'entre nous sont situés à des distances bien plus importantes du central téléphonique. Par conséquent, il y a de nombreuses pertes de qualité en ligne et l'abonnement ADSL devient inutile puisqu'il ne permet pas d'avoir un débit suffisant. Face à ce constat, le Conseil Général a décidé de lancer un grand projet d'équipement des zones 'blanches' du département par une autre technologie, le wimax, qui achemine le haut débit internet par les ondes—investissement de 14 millions d'euros. C'est une procédure de délégation de service public qui a été retenue : une entreprise délégataire installe le réseau et en assure la gestion et la maintenance pendant une durée de quinze ans. Au terme de ces quinze ans, la délégation est renouvelable, mais surtout, les infrastructures appartiennent en propre à la collectivité départementale. De plus, pendant cette période, l'entreprise a pour obligation de faire évoluer les installations au fur et à mesure que de nouvelles possibilités techniques se font jour. Concrètement, ce sont plus de 70 émetteurs qui sont actuellement en cours d'installation sur le département. Les exigences sont les suivantes : les particuliers doivent avoir accès à un débit de 2 méga et les entreprises installées sur des zones d'activité doivent avoir accès à 10 méga, le tout pour février 2008.

Pour notre canton, dont l'ADSL ne couvrait qu'une partie, trois émetteurs vont être installés : au Mont, commune de Ségur, à Belvezet, commune de Saint Léons, et près des Donhes Hautes, commune de Vezins. Ces trois équipements devraient permettre que l'immense majorité des foyers soit éligible au haut débit. Si des cas particuliers persistaient, ils seraient étudiés un à un. L'entreprise commercialisera prochainement, via les grands fournisseurs d'accès, des offres aux particuliers et aux professionnels et vérifiera l'éligibilité à ces offres.

SEM AVEYRON LABO

Il y a deux ans, au moment où la loi imposait aux collectivités de se retirer des activités concurrentielles des analyses sanitaires, le Conseil Général a décidé de transformer son laboratoire départemental en Société d'Economie Mixte, dont il est actionnaire majoritaire. Compte tenu de l'importance de l'activité agricole en Aveyron, le Conseil Général peut ainsi imposer à la SEM Aveyron Labo des contraintes de service public, notamment en termes d'analyses liées à l'élevage, et dont le Conseil Général prend en charge une partie des coûts. Au terme des ces deux années de fonctionnement, le bilan de la SEM est satisfaisant, puisqu'elle a notamment pu être agréée par l'Etat pour un certain nombre d'analyses réglementaires.

Au cours des derniers mois, le Conseil général a accompagné financièrement les projets portés par nos communes. En voici quelques illustrations :

- A **Saint Laurent**, c'est la construction et l'aménagement d'une salle pour tous à Mauriac qui mobilise le maire et son conseil et dont les travaux vont démarrer très prochainement. La participation financière du Conseil Général est acquise à la commune à hauteur de 38 100 euros pour la réalisation de ce projet.
- A **Saint Léons**, après la rénovation et l'extension de l'école, ce sont ses abords qui ont été traités, avec notamment la réalisation de toilettes publiques donnant sur la rue principale du bourg à laquelle le Conseil Général a participé.
- A **Ségur**, l'aménagement de la RD en traverse s'est achevé début 2007, et le Conseil Général a accompagné l'opération totale à hauteur de 33 764.05 euros.
- A **Vezins**, plusieurs chantiers se déroulent simultanément. D'abord, c'est l'appartement qui se trouve au-dessus de la pharmacie qui est entièrement réhabilité. S'agissant d'un logement à but locatif, le Conseil Général ne contribue qu'à la marge sur des travaux liés à la toiture du bâtiment. Ce sont aussi des bureaux pour les services qui sont réalisés dans le bâtiment de la résidence des Deux Ponts. Là aussi, le Conseil Général intervient pour 10 421 euros.
- En 2007, plusieurs Jeunes Agriculteurs ont aussi reçu l'aide symbolique du département au moment de leur installation et les derniers dossiers de mise aux normes des bâtiments d'élevage ont été instruits. Le Conseil Général a accompagné l'installation de plusieurs entreprises dans le cadre de créations ou de reprises d'activités, et a aussi soutenu des créations de gîtes, meublés de tourisme ou chambres d'hôtes.
- Des manifestations importantes pour le canton et le département ont également bénéficié du soutien du Conseil Général : Vezins en Herbes, le concours de chiens de bergers de Ségur, Cap Festival.

SIVOM du canton

Au cours de cette année, le SIVOM cantonal a poursuivi ses activités, surtout centrées sur le projet de restauration-cantines dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale du Sud Aveyron.

Il a aussi continué de jouer le rôle de lieu d'échange et de collaboration entre les communes de notre canton, notamment en accueillant la responsable du centre médico social du Conseil Général à Millau venue présenter aux élus du SIVOM les différentes missions de son service et les politiques sociales du Conseil Général.

NOS PROJETS & REALISATIONS

PÔLE D'EXCELLENCE RURALE DEVELOPPEMENT DES SERVICES A LA POPULATION EN MILIEU RURAL

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale porté par le Parc Naturel Régional des Grands Causses, le SIVOM cantonal de Vezins a présenté un projet qui concerne la restauration scolaire des enfants à Ségur, Saint Léons, et Vezins.

Pour ce qui est de la commune de Ségur, ce projet consiste à réhabiliter et à agrandir une grange propriété de la commune située à proximité de la maison d'enfants de Ségur. Les espaces ainsi aménagés serviront de lieu de réfectoire commun aux enfants de la maison d'enfants et de l'école, mais aussi d'annexes à la cuisine de la maison d'enfants qui confectionnera l'ensemble des repas, et de salle de réunion au premier étage. Ce volet du projet est le plus conséquent financièrement.

A Saint Léons, les récents travaux de rénovation et d'extension de l'école ont permis la réalisation d'une salle de réfectoire qui viendra remplacer les locaux actuellement utilisés près des bureaux et des salles de réunion de la mairie. L'école de Saint Léons n'étant pas équipée de cuisines, une réflexion s'est engagée pour que les repas puissent être préparés à Vezins, la volonté de tous étant de privilégier la qualité de la nourriture servie aux enfants. Le projet consiste pour Saint Léons en l'acquisition de matériels de réception des repas en liaison chaude (containers isothermes...) Pour Vezins, il est prévu le remplacement de certains matériels (four...) pour absorber la préparation d'un plus grand nombre de repas chaque jour. Enfin, un véhicule isotherme vient d'être acheté par le SIVOM. Il sera utilisé dans un premier temps pour acheminer les repas de Vezins à Saint Léons et pourra à terme servir à du portage de repas à domicile.

Le montant global HT de ces opérations est de plus de 320 000 Euros. L'état contribue à hauteur de 87 000 Euros, le Conseil Régional et le Conseil Général respectivement à hauteur de 45 000 Euros. Les communes concernées autofinanceront la partie des travaux qui leur incombe, prorata des subventions déduites, et le SIVOM quant à lui financera sur une provision qu'il s'est constituée pour ce projet, l'acquisition du véhicule.

A Ségur, la consultation des entreprises va se faire courant janvier pour un démarrage des travaux au début du mois de février. Les équipements de Vezins et Saint Léons sont installés. Le véhicule doit être livré dans les prochains jours et le début de transport des repas entre Vezins et Saint Léons est fixé au 28 janvier.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

Tout au long de l'année 2007, le service des sports du Conseil Général a travaillé sur l'élaboration d'un schéma des Activités Physiques de Pleine Nature. L'objectif : tirer le meilleur parti des atouts naturels de notre département, qui dispose d'une variété inédite de potentialités de pratique d'activités physiques de pleine nature et faire de ces activités un levier de développement économique et touristique. La méthode retenue est celle du choix de sites expérimentaux, au nombre de sept sur le département, représentant à la fois un équilibre géographique et une diversité de pratiques. Grâce au travail effectué en amont par l'association Syndicat d'Initiatives Rando Monts du Lézérou, notre canton fait partie de ces sites expérimentaux. C'est le projet 'Tour des Monts du Lézérou' (multi randonnée à étapes sur cinq jours) qui est à présent suivi en collaboration avec le Conseil Général dans le cadre d'une boucle plus longue (200 kilomètres à baptisée le 'Tour des Monts et Lacs du Lézérou') et qui va bénéficier de balisages, publicité au cours des prochains mois.

A noter également que le SIVOM cantonal a obtenu une aide de 30 000 Euros de l'Europe (fonds Leader) pour remettre en état et baliser des chemins ruraux servant à la pratique de la randonnée.

INAUGURATIONS

La date du 30 novembre 2007 restera probablement gravée dans les annales de nos communes et du canton puisque les maires et conseils municipaux de Saint Léons et Vezins avaient décidé d'unir leurs forces et leurs destinées pour inaugurer conjointement les extensions de leurs écoles. C'est Vezins qui a débuté en matinée en présence de nombreuses personnalités : élus locaux, député, vice président du Conseil Régional, Président du Conseil Général, et M. le Sous Préfet de Millau, Inspecteur de l'Education Nationale. Après un vin d'honneur sous le préau de l'école, les élus présents ont déjeuné au restaurant le Vézinou avant de se diriger vers Saint Léons où le même programme se attendait. La journée s'est terminée vers 17h00. Un clin d'oeil particulier aux enfants et aux personnels des écoles qui ont réservé un accueil très chaleureux à ces manifestations et aussi au symbole positif pour notre démographie et notre développement que représente l'inauguration simultanée de deux écoles.

www.vezins-de-levezou.info

Même s'il ne m'est malheureusement pas toujours possible de consacrer le temps nécessaire à une mise à jour très régulière de ce site internet, il est toujours disponible pour y consulter les informations importantes sur le canton et le département, et aussi pour y relire les bulletins cantonaux qui y sont tous disponibles en ligne.